



# Vers un grand réseau hospitalier public/privé

Regrouper les hôpitaux d'Iris Sud et de la Ville, le Chirec et Erasme au sein d'un même réseau, c'est désormais l'option qui est sur la table.

VÉRONIQUE LAMQUIN

Après de longs mois d'intenses tractations, le paysage hospitalier bruxellois pourrait enfin se dessiner. Pour rappel, le fédéral impose à tous les hôpitaux de rejoindre un réseau loco-régional – il y en a 25, au maximum, pour le Royaume, quatre pour la capitale. A Bruxelles, deux pôles se sont déjà constitués, l'un autour de Saint-Luc, l'autre avec l'UZ Brussel... Restait à connaître les préférences du Chirec, d'Erasme et des hôpitaux publics d'Iris – d'une part, le CHUB (les hôpitaux de la Ville : Saint-Pierre, Bordet, Brugmann et l'Hudarf), et d'autre part, HIS (Iris Sud : Baron Lambert, Bracops, Ixelles, Molière-Longchamp).

Ces derniers jours, les bourgmestres d'Etterbeek, Ixelles, Anderlecht et Saint-Gilles ont multiplié les contacts. Et fini par arrêter leur choix : un grand réseau public/privé, réunissant « leurs » hôpitaux d'Iris Sud, ceux de la Ville, le Chirec et Erasme. Une solution, plaident résolument Vincent De Wolf (MR), Christos Doulkeridis (Ecolo) et Charles Picqué (PS), qui permet de préserver le réseau public tout en lui assurant des synergies et collaborations avec des partenaires majeurs. Au passage, ils tiennent compte de l'avis exprimé par leurs médecins, favorables à un rapprochement avec le Chirec. Et ils maintiennent le lien avec les hôpitaux de la Ville ainsi qu'Erasme, tout en assurant un large maillage géographique. Les bourgmestres se disent donc « satisfaits » d'avoir (enfin) pu se rallier à cette option.

Le conseil d'administration de la faïtière Iris vient lui aussi de marquer son accord sur ce réseau XXL. Le dossier sera, dans les prochains jours, présenté (et défendu) devant les corps médicaux, le personnel, les syndicats... Pour Erasme, c'est l'une des deux solutions optimales lui permettant de garder ses liens avec le Chirec et les hôpitaux publics bruxellois, qui accueillent déjà les étudiants en stage et les médecins diplômés de l'ULB. Quant à la Ville, elle peut s'ins-

crire dans ce schéma de réseau qui n'interfère en rien dans son projet de groupement (annonceur d'une fusion) avec Erasme. Pour rappel, Philippe Close et Yvon Englert entendent créer « le plus grand hôpital du Royaume » en intégrant, dans une même entité, Bordet et Erasme, mais aussi Saint-Pierre, Brugmann et l'Hudarf. Annoncé pour la fin 2019, le projet a pris du retard, les conseils médicaux de Saint-Pierre et Brugmann l'ayant retourné à l'automne. A bonnes sources, on précise que l'épuration, amendée, a été soumise au personnel, qui doit se prononcer dans les prochaines semaines. Ce groupement s'intégrerait donc dans le grand réseau...

*Il faut que l'ordonnance fixant le cadre soit votée avant qu'on puisse bouger. Le gouvernement promet un texte dans les prochaines semaines*

### Davantage une coquille vide

Si la situation se débloque, du côté politique à tout le moins, c'est en partie parce que plusieurs mandataires ont fait l'analyse qu'un réseau loco-régional tient davantage d'une coquille vide que d'un vrai carcan. « C'est aussi le constat dressé en Wallonie », décrypte une source. « Le réseau loco-régional, c'est un cadre dans lequel beaucoup de choses sont possibles. Et, de toute façon, les complémentarités entre hôpitaux sont évidentes et natu-

relles... » En clair, les collaborations et échanges devront encore être négociés. « On s'est aussi dit qu'il n'était pas nécessaire de vouloir absolument quatre réseaux, on ne perd rien si on n'en prend que trois, à Bruxelles », complète cette source.

Reste à embarquer le Chirec dans un grand réseau qui n'était pas son choix initial. Selon nos informations, il discute pour l'heure bel et bien de cette option en la conditionnant au vote, par le parlement bruxellois, de l'ordonnance cadre. Or le nouveau ministre de la Santé, Alain Maron (Ecolo), et avec lui le gouvernement régional, planche sur un texte ouvrant la voie à un maximum d'hypothèses, en ce compris le réseau XXL, jugé le plus opportun. Point clé de ce cadre législatif, tant pour Erasme que pour le Chirec : ne pas placer leurs hôpitaux, privés, sous une tutelle publique.



Une source proche du dossier